Le marché mondial du riz

Zone géographique Monde ; Asie

Mots clés Riz, Echanges mondiaux, Politiques nationales, OMC

Résumé

Troisième céréale produite dans le monde après le blé et le maïs, le riz est toutefois peu échangé internationalement, puisque moins de 4 % de la production mondiale de ce produit fait l'objet de transactions sur le marché mondial. Production et échanges de riz sont avant tout un phénomène asiatique : l'Asie représente en effet près de 90 % de la production, 70 % des exportations mondiales et plus de 50 % des importations. Les principaux pays exportateurs sont par ordre décroissant la Thaïlande, le Vietnam, la Chine, les Etats-Unis, l'Inde et le Pakistan. La géographie des importations est beaucoup plus éclatée, même si elle reste majoritairement asiatique. La part de l'Afrique dans les importations est en baisse tendancielle depuis 10 ans, passant de 27 % en 1989-91 à 19 % à la fin de la dernière décennie. Les cours mondiaux du riz ont fortement baissé depuis 1996, du fait des politiques de soutien à la production et de subvention aux exportations des pays excédentaires, et des politiques de restriction des importations des pays déficitaires. Cette situation pourrait toutefois être remise en cause progressivement par les négociations commerciales internationales à l'OMC qui risquent d'amener les pays à modifier en profondeur leurs politiques rizicoles.

Comprendre

Le riz est, avec près de 600 millions de tonnes de riz paddy, la troisième céréale produite après le blé et le maïs. La production mondiale, fortement dépendante du climat, fluctue toutefois d'une année sur l'autre de manière importante. Le riz est très majoritairement consommé dans les pays producteurs, et moins de 4 % du volume de production de riz décortiqué est internationalement échangé, ce qui fait du marché mondial du riz un marché de gestion des excédents.

Production mondiale

La production est fortement concentrée en Asie au sein de quelques pays. L'Asie représente en effet 90 % de la production mondiale de riz, et la Chine et l'Inde représentent à eux seuls 56 % de la production mondiale.
La production mondiale a doublé au cours des 30 dernières années, du fait principalement d'une hausse moyenne des rendements de l'ordre de 70 % (maîtrise de l'eau et révolution verte) ; les surfaces cultivées

n'ont augmenté que de 16 % sur cette même période. La production a triplé au Vietnam et en Indonésie ; elle a augmenté de 100 à 130 % en Chine, Inde, Birmanie, Philippines, Etats-Unis.

Echanges

Parmi les pays exportateurs, il est important de distinguer deux groupes : d'une part, les exportateurs réguliers et structurels, dont la production est pour une part destinée à priori à l'exportation. C'est le cas du Vietnam, de la Thaïlande et des Etats-Unis ; d'autre part, les exportateurs occasionnels dont les positions à l'export sont influencées par les besoins de régulation interne. Pour ces pays, le marché mondial est un marché résiduel qui pourra être exploité comme une source d'approvisionnement les années déficitaires et comme un moyen d'écouler les excédents de production les années excédentaires. C'est notamment le cas de l'Indonésie, de l'Inde, et de la Chine.

Le marché des exportations est très concentré puisque les 6 principaux exportateurs (Thaïlande, Chine, Vietnam, Inde, Etats-Unis et Pakistan) représentent plus de 80 % des volumes échangés. Les exportations de la Thaïlande sont stables aux environs de 25 % du total mondial. Le Vietnam est devenu récemment le second exportateur mondial, grâce à un doublement de ses exportations dans les années 90 ; sa part du marché mondial atteint maintenant les 15 %. La Chine est un nouveau venu dans le groupe des pays exportateurs de riz : ses exportations sont passées de 530.000 tonnes en moyenne sur la période 1995-97 à 3,23 millions de tonnes en 1998-2000, et sa part de marché dépasse maintenant les 12 %. Les Etats-Unis sont le seul pays de ce groupe hors de la zone Asie ; l'Amérique centrale et du nord représente ses marchés captifs. Les exportations de l'Inde sont très fluctuantes : élevées en 1998, elles ont fortement baissé depuis. La forte hausse des exportations du Pakistan permet à ce pays de se positionner dans le groupe des principaux exportateurs, avec une part de 8 %.

Les principaux exportateurs de riz, en millions de tonnes

	1998	1999	2000	Moyenne 1998-2000	Part
Thaïlande	6,54	6,84	6,14	6,51	25 %
Vietnam	3,73	4,51	3,47	3,90	15 %
Chine	3,79	2,82	3,07	3,23	12 %
Etats-Unis	3,11	2,67	2,74	2,84	11 %
Inde	4,96	1,90	1,53	2,80	11 %
Pakistan	1,97	1,79	2,02	1,93	8 %
Monde	**28,95**	**25,29**	**23,43**	**25,89**	**100 %**

Source : FAO

La géographie des pays importateurs est plus difficile à cerner, d'une part parce que les importations sont beaucoup moins concentrées que ne le sont les exportations, d'autre part parce que la situation est variable d'une année sur l'autre. Les importations sont avant tout asiatiques, et le fait de pays qui sont également de gros producteurs : les importations de l'Indonésie ont ainsi fortement varié entre 1998 et 2000. Les importations africaines sont par contre plus stables à court terme, bien qu'elles soient inscrites dans une tendance à la baisse depuis une décennie : la part des pays africains dans les importations mondiales est en effet passée de 27 % en 1989-91 à 25 % en 1992-94, 21 % en 1995-97 et 19 % en 1998-2000.

Les principaux importateurs de riz, en millions de tonnes

	1998	1999	2000	Moyenne 1998-2000	Part
Afrique	4,70	4,76	4,52	4,66	19 %
Asie	12,97	15,15	10,93	13,02	53 %
Indonésie	2,89	4,75	1,35	3,00	12 %
Bengladesh	0,18	1,13	2,21	1,17	4,8 %
Iran	0,63	0,85	1,13	0,87	3,6 %
Brésil	1,30	0,98	0,66	0,98	4,0 %
Monde	**24,51**	**26,79**	**21,79**	**24,36**	**100 %**

Source : FAO

Eclairages

La faible quantité de la production de riz échangée internationalement fait de ce marché mondial un marché de gestion conjoncturelle des excédents et des déficits. On observe cela tant du côté des exportations que des importations qui, si elles sont relativement stables au niveau mondial, sont très fluctuantes quand on considère les données nationales. Des exemples typiques sont l'Inde côté exportations (les exportations de l'Inde, inférieures au million de tonnes au début des années 90, ont connu deux pics notoires en 1995 et 1998 à plus de 4 millions de tonnes avant de retomber à environ 1,5 million de tonnes en 1999 et 2000) et l'Indonésie côté importations (des variations très importantes d'une année sur l'autre, avec des volumes passant de quelques centaines de milliers de tonnes à plusieurs millions de tonnes l'année suivante et vice versa). La Chine, quant à elle, est devenue récemment largement exportatrice, mais a connu des années d'importation comme en 1995 et 1996. Cette caractéristique d'échanges conjoncturels plus que structurels confère au marché mondial du riz une forte variabilité des prix.

Une baisse continuelle des cours mondiaux est toutefois observable depuis 1996. Elle résulte du double fait de politiques de soutien des pays exportateurs et de politiques de restrictions aux importations de la part des pays importateurs, qui contribue à maintenir une situation d'excès d'offre sur la demande. Ainsi, la Thaïlande, premier exportateur mondial, a mis en place une politique d'aide aux producteurs endettés et poursuit son programme de soutien aux exportations. Les Etats-Unis ont également dégagé dans le cadre de leur FAIR Act[1] d'importantes aides budgétaires d'urgence aux producteurs de céréales pour faire face à la chute des prix. De son côté, l'Indonésie, premier importateur mondial, a établi d'importantes restrictions aux importations de riz, ce qui a favorisé une nette relance de la production nationale, avec une progression notoire des surfaces ensemencées ; en conséquence, les besoins d'importation de l'Indonésie seraient de nouveau en baisse.

Débattre

L'incidence de l'OMC

Les négociations commerciales récentes à l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) pèseront sur l'évolution du marché mondial du riz en poussant certains acteurs importants du marché à modifier leur politique rizicole, dans le sens d'une plus grande ouverture des marchés des pays importateurs et d'une réduction du soutien interne et des subventions aux exportations pour les pays excédentaires. L'adhésion récente de la Chine à l'OMC va entraîner une insertion plus directe de l'économie chinoise sur le marché mondial. Du fait du niveau très élevé de sa production, un tiers de la production mondiale, soit près de 200 millions de tonnes et du fait qu'elle n'exporte au mieux que 1 à 2 % de sa production, une ouverture de frontières chinoises pourrait entraîner de forts excédents exportables les bonnes années, et des importations massives les mauvaises. Suite à l'Accord Agricole signé à Marrakech, le Japon a été contraint d'ouvrir son marché intérieur, et d'importer des quantités croissantes de riz, en provenance de la Chine principalement.

La question de l'aide alimentaire

Une pratique courante des Etats-Unis de gestion de ses excédents de production de riz quand les prix mondiaux sont déprimés est le recours à l'aide alimentaire. Cela permet d'écouler d'importants stocks sans avoir besoin de les financer par des subventions aux exportations. Environ 20 % des exportations américaines sont actuellement constituées d'aide alimentaire ou d'envois dans le cadre de la PL 480 (ventes à crédit à très long terme). Cette pratique, qui correspond à un soutien aux exportations, n'entre pas dans l'obligation de réduction des subventions à l'exportation de l'Accord de Marrakech, de telle sorte

[1] Le Federal Agriculture Improvement and Reform Act désigne la politique agricole mise en place par les Etats-Unis pour la période 1996-2002.

que les Etats-Unis sont libres de continuer à l'utiliser jusqu'à nouvel ordre. De son côté, le Japon, contraint par l'Accord de Marrakech d'importer du riz au delà de ses propres besoins, est lui aussi devenu au cours des dernières années un fournisseur important d'aide alimentaire, en particulier auprès de nombreux pays ACP.

Vers une recomposition des zones de production ?

La chute durable des prix mondiaux bénéficie à court terme aux pays déficitaires ainsi qu'aux consommateurs des pays producteurs, en large partie situés dans la zone Asie-Pacifique. Cette évolution est en revanche fortement pénalisante pour les producteurs, dont les revenus s'effritent au fil des ans, et qui ne sont plus en mesure de financer les coûts des techniques de production les plus performantes. Il en résulte actuellement un déclin des surfaces irriguées, des problèmes d'environnement afférents, une reconversion des rizières vers d'autres cultures plus rentables et l'abandon des terres par la jeune génération.
Cette évolution des pratiques et des superficies ensemencées pourrait inciter certains pays du groupe de Cairns[2] (Australie, Brésil, Argentine), disposant de terre et de marges de progrès technique importantes, à jouer un rôle grandissant dans la production rizicole, et par voie de conséquence, dans le marché mondial.

Auteur : **Vincent RIBIER,** Cirad Ecopol
Saisie le : **03/2002**

POUR ALLER PLUS LOIN

Contact

CYCLOPE, les marchés mondiaux,
1 rue Euler, 75008, PARIS, France
Tel. : 06 84 98 63 74, Fax : 01 40 70 54 87
Site web : www.economica.fr

PRODUITDOC, AFD
5 rue Rolland Barthès, 75598, Paris Cedex 12
Tel : 01 53 44 31 33, Fax : 01 44 87 99 39

CIRAD-AMIS - Programme Economie Politiques et Marchés (Ecopol)
45 bis avenue de la Belle Gabrielle
94736 Nogent sur Marne, cedex, France
Tel : 01 43 94 73 28 Fax : 01 43 94 73 11
E-mail : vincent.ribier@cirad.fr - Site web : www.cirad.fr

Références bibliographiques

Mendez del Villar P. Riz, in Cyclope 2001, Economica. pp.193-197.

Ribier V. et Blein R., éditeurs scientifiques, Etude des complémentarités et des concurrences entre agricultures de l'UE et des ACP. Fiche riz, 2001.

Sites utiles

Produitdoc : Produits documentaires AFD, synthèse mensuelle et annuelle sur l'évolution des marchés des matières premières.
http://www.afd.fr/publications/index.cfm

[2] Le groupe de Cairns rassemble 18 pays nettement agro-exportateurs qui soutiennent peu leur agriculture. Ce groupe est très actif à l'OMC pour demander une libéralisation totale des marchés agricoles.